

VILLE DE DIEPPE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2019



EY

Travailler ensemble
pour un monde meilleur

VILLE DE DIEPPE

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2019

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES	i
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé de la variation de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	7

VILLE DE DIEPPE

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES

Exercice terminé le 31 décembre 2019

MAIRE

Yvon Lapierre

MAIRE-ADJOINT

Edward Gaudet

CONSEILLERS

Patricia Arsenault
Ernest Thibodeau
Jean-Marc Brideau
Roger LeBlanc

Jean-Claude Cormier
Daniel Allain
Lise LeBouthillier

OFFICIERS MUNICIPAUX

Directeur général / Greffier
Greffier adjoint
Trésorier
Chef des pompiers
Directrice du service d'ingénierie
Chef de direction des services opérationnels
Directrice du service des communications
Directeur du service de planification et de développement
Directrice du service des ressources humaines
Directeur du service de performance organisationnelle
Directeur du service des technologies de l'information

Marc Melanson
Stéphane Simard
Stéphane Thériault
Poste vacant
Angèle Spencer
Raymond Bourque
Annie Duguay
André Frenette
Martine Savoie
Luc Richard
Shaun Daigle

Conseillers juridiques principaux

McIntyre Finn

Auditeur

Ernst & Young
Comptables professionnels agréés

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Population : 25 384 (recensement 2016)

VALEUR IMPOSABLE ET TAUX D'IMPOSITION LOCALE

	Valeur imposable	Taux d'imposition
2019 - Dieppe	3 158 615 200 \$	1,6295 \$
2019 - Dieppe - extérieur	302 900 \$	1,3060 \$
2020 - Dieppe	3 272 099 603 \$	1,6295 \$
2020 - Dieppe - extérieur	304 600 \$	1,4678 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le maire et aux membres du conseil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE DIEPPE et ses entités contrôlées (la Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait



exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Dieppe, Canada
Le 14 avril 2020



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

VILLE DE DIEPPE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercice terminé le 31 décembre

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
REVENUS			
Mandat d'imposition	51 473 591 \$	51 473 591 \$	49 377 446 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Autres municipalités (note 22)	180 000	186 867	189 371
Province du Nouveau-Brunswick (note 22)	158 083	149 130	157 054
Ventes de services (note 22)	12 450 312	12 713 802	12 299 550
Autres revenus de provenance interne (note 22)	588 200	1 168 230	1 055 811
Subvention de financement et de péréquation communautaire	1 063 645	1 063 645	1 053 001
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	-	-	4
Intérêts gagnés	95 000	412 467	418 415
Contributions aux investissements en immobilisations d'autres gouvernements	-	14 169 459	4 904 937
Contributions en immobilisations des développeurs	-	2 135 139	1 676 446
Autres contributions	-	346 205	107 725
Gain sur ventes de terrains (note 3)	-	128 039	47 415
	<u>66 008 831 \$</u>	<u>83 946 574 \$</u>	<u>71 287 175 \$</u>
DÉPENSES			
Services d'administration générale (note 22)	6 789 063 \$	7 038 159 \$	6 268 837 \$
Services de protection (note 22)	12 723 222	12 660 232	12 666 333
Services de transports (note 22)	8 055 479	14 981 185	14 374 462
Services d'hygiène du milieu (note 22)	1 123 079	1 155 561	1 144 502
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire (note 22)	2 288 331	2 342 353	2 283 092
Services récréatifs et culturels (note 22)	7 856 540	9 325 334	9 082 049
Approvisionnement en eau (note 22)	5 050 338	7 587 543	5 519 227
Collectage et évacuation des eaux d'égouts (note 22)	3 882 795	5 971 878	4 851 031
Services financiers - général (note 22)	2 109 929	2 150 018	2 186 207
Services financiers - eau (note 22)	640 600	603 384	631 454
Services financiers - égouts (note 22)	299 300	297 380	312 154
	<u>50 818 676</u>	<u>64 113 027</u>	<u>59 319 348</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (notes 18 et 21)	15 190 155 \$	19 833 547 \$	11 967 827 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		<u>241 081 346</u>	<u>229 113 519</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		<u>260 914 893 \$</u>	<u>241 081 346 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

VILLE DE DIEPPE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

2019

2018

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	9 115 652 \$	3 193 562 \$
Dépôts à terme (note 4)	4 101 843	13 026 000
Débiteurs		
Général	2 093 991	2 057 417
Taxe de vente à recevoir	1 283 549	823 332
Gouvernements	7 859 106	3 554 861
	24 454 141	22 655 172

PASSIFS

Découvert bancaire	288 051	589 606
Créditeurs	7 694 233	5 560 501
Déductions à la source à payer	71 841	57 420
Dus à d'autres gouvernements	223 308	312 490
Congés de maladie accumulés (note 7)	1 360 000	1 200 000
Revenus différés	2 924 224	1 265 726
Retenues de garanties	494 355	416 168
Dette à long terme et obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 5)	84 558 231	86 706 590
	97 614 243	96 108 501

DETTE NETTE

(73 160 102) **(73 453 329)**

ACTIFS NON-FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 16)	462 579 692	432 122 024
Amortissement cumulé	(132 737 756)	(121 820 890)
	329 841 936	310 301 134
Inventaire	20 929	22 582
Stocks de terrains	4 188 465	4 191 911
Charges payées d'avance	23 665	19 048
	334 074 995	314 534 675

EXCÉDENT ACCUMULÉ

260 914 893 \$ **241 081 346 \$**

ÉVENTUALITÉS (note 8) ET ENGAGEMENTS (note 9)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

APPROUVÉ PAR


....., Maire

....., Greffier ou trésorier

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice terminé le 31 décembre

2019**2018**

Excédent de l'exercice	19 833 547 \$	11 967 827 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(31 895 202)	(16 863 187)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	375 049	364 560
Amortissement des immobilisations corporelles	11 972 069	11 703 210
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	7 282	144 726
	292 745	7 317 136
Acquisitions de l'inventaire	(20 929)	(22 582)
Acquisitions des charges payées d'avance	(23 665)	(19 048)
Consommation de l'inventaire	22 582	21 109
Utilisation des charges payées d'avance	19 048	114 592
Baisse de valeur des stocks de terrains	-	39 413
Variation des stocks de terrains	3 446	(386 864)
	482	(253 380)
Diminution de la dette nette	293 227	7 063 756
Dette nette au début de l'exercice	(73 453 329)	(80 517 085)
Dette nette à la fin de l'exercice	(73 160 102) \$	(73 453 329) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre

	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	19 833 547 \$	11 967 827 \$
Éléments sans effet sur les espèces et quasi-espèces :		
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	7 282	144 726
Baisse de valeur des stocks de terrain	-	39 413
Amortissement des immobilisations corporelles	11 972 069	11 703 210
Contributions en immobilisations des développeurs	(2 135 139)	(1 676 446)
	29 677 759	22 178 730
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(4 801 036)	3 255 993
Créditeurs, déductions à la source à payer et dus à d'autres gouvernements	2 058 971	(3 509 360)
Variation dans l'inventaire, les stocks de terrains et les charges payées d'avance	482	61 047
Autres éléments	1 896 685	782 474
	28 832 861	22 768 884
ACTIVITÉS DE CAPITAL		
Acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des contributions des développeurs	(29 760 063)	(15 186 741)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	375 049	364 560
	(29 385 014)	(14 822 181)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisitions de placements dans des dépôts à terme	(222 035)	(66 279 955)
Dispositions de placements dans des dépôts à terme	9 146 192	53 253 955
	8 924 157	(13 026 000)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement supplémentaire	6 165 000	600 000
Remboursement de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(8 313 359)	(8 284 718)
	(2 148 359)	(7 684 718)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	6 223 645	(12 764 015)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	2 603 956	15 367 971
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	8 827 601 \$	2 603 956 \$
Les espèces et quasi-espèces se composent des éléments suivants :		
Encaisse	9 115 652 \$	3 193 562 \$
Découvert bancaire	(288 051)	(589 606)
	8 827 601 \$	2 603 956 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ENTITÉ

La Ville de Dieppe (la "Ville") a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1^{er} janvier 1952 et a accédé au statut de ville le 1^{er} janvier 2003 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* canadienne. La Ville s'est donnée l'énoncé de vision suivant : "La Ville de Dieppe reflète sa fierté acadienne dans son accueil à tous; il fait bon y vivre et élever une famille grâce à son développement intelligent et son souci pour l'environnement."

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes comptables du secteur public ("CSP") portent surtout sur la situation financière de la Ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Ville.

Les entités suivantes sont comprises dans ces états financiers consolidés :

- Ville de Dieppe
- Expansion Dieppe Inc.
- Gestion 1604 Inc.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Ville sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil les 10 et 17 décembre 2018 et par le Ministre des gouvernements locaux le 7 janvier 2019.

Comptabilisation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année durant laquelle les frais connexes sont engagés.

Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

Les subventions reçues d'une tierce partie, tel un autre gouvernement pour financer une portion d'une construction ou d'achat d'une immobilisation corporelle détenue par la Ville, sont comptabilisées dans les revenus.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes CSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont comptabilisés initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût, qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	10 à 25
Équipement et machinerie	3 à 30
Véhicules	5 à 10
Bâtiments	20 à 50
Réseaux de transport routier ("transports")	10 à 50
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées ("eau et égouts")	30 à 100

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Lorsque la Ville contribue aux coûts des travaux d'immobilisations sur une route provinciale désignée, sa part des coûts des travaux est inscrite à l'immobilisation corporelle. Les contributions des développeurs sont inscrites à la juste valeur à la date à laquelle elles sont reçues.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptabilisée nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour la Ville. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux, l'inspection des bâtiments et d'autres mesures de protection.

Services de transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et d'autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire

Cette section est responsable du zonage, du développement économique, du tourisme et d'autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et d'autres établissements récréatifs et culturels.

Systemes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Stocks de terrains

Les stocks de terrains sont évalués au moindre du coût et de la juste valeur marchande. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct pour les terrains qui ne représentent qu'un seul lot et selon la méthode du coût moyen pour les autres terrains.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Ville offre un programme de congé de maladie, tel que décrit à la note 7.

La Ville offre également à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés aux résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont dues par l'employeur.

3. GAIN SUR VENTES DE TERRAINS	2019	2018
Ventes de terrains	182 400 \$	71 392 \$
Coût des terrains vendus	(54 361)	(23 977)
	128 039 \$	47 415 \$

4. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt au taux de 1,40 % et viennent à échéance en novembre 2020.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

2019

2018

Obligations découlant de contrats de location-acquisition

Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 1 137 549 \$, remboursable par versements mensuels de 12 149 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en février 2027.

1 032 659 \$

1 178 446 \$

Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 468 735 \$, remboursable par versements mensuels de 5 206 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en juillet 2027.

468 541

531 013

Intérêts inclus dans les versements

(161 773)

(207 326)

1 339 427

1 502 133

Billet à ordre

Billet à ordre, remboursable par versements annuels de 70 768 \$, sans intérêts, échéant en 2023.

283 072

353 840

Emprunt

Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse de l'hôtel de ville d'une valeur comptable nette de 6 473 616 \$, remboursable par versements mensuels de 72 689 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 5,62 %, échéant en octobre 2031.

7 526 732

7 962 617

Débetures

1) Débenture, 2,10 % à 5,55 %, renouvelable en 2023, portion échéant en 2028 et 2033.

3 936 000

4 277 000

2) Débenture, 1,50 % à 3,85 %, renouvelable en 2020, portion échéant en 2025, 2030, 2035 et 2040.

7 724 000

8 324 000

3) Débenture, 1,35 % à 3,45 %, renouvelable en 2021, portion échéant en 2026, 2031 et 2036.

3 550 000

3 774 000

À reporter

24 359 231 \$

26 193 590 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

	2019	2018
Reporté	24 359 231 \$	26 193 590 \$
4) Débenture, 1,35 % à 3,80 %, renouvelable en 2032, échéant en 2037.	6 883 000	7 270 000
5) Débenture, 1,25 % à 4,40 %, portion échéant en 2028 et 2033.	3 200 000	3 471 000
6) Débenture, 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024.	1 975 000	2 831 000
7) Débenture, 0,95 % à 3,50 %, portion échéant en 2030 et 2035.	6 313 000	6 770 000
8) Débenture, 1,05 % à 3,65 %, échéant en 2030.	5 156 000	6 358 000
9) Débenture, 1,20 % à 3,80 %, portion échéant en 2031 et 2036.	10 728 000	12 261 000
10) Débenture, 1,65 % à 3,20 %, portion échéant en 2027 et 2032.	12 695 000	13 944 000
11) Débenture, 2,10 % à 3,60 %, échéant en 2033.	568 000	600 000
12) Débenture renouvelée en 2019.	-	7 008 000
13) Débenture, 1,95 % à 2,95 %, portion échéant en 2029 et 2034.	12 681 000	-
Total	84 558 231 \$	86 706 590 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux pour les municipalités a été obtenue pour l'emprunt et les débentures.

L'estimé des remboursements en capital de la dette à long terme et des paiements minimums exigibles au titre des contrats de location-acquisition à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants, en présumant le renouvellement des dettes tel que prévu :

Dettes	Contrats de location-acquisition
2020 - 8 090 022 \$	208 259 \$
2021 - 7 654 509 \$	208 259 \$
2022 - 7 197 063 \$	208 259 \$
2023 - 6 993 805 \$	208 259 \$
2024 - 6 950 663 \$	208 259 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

6. EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

La Ville dispose de deux marges de crédit d'un montant autorisé de 8 500 000 \$ et 1 500 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel et renouvelables annuellement. La marge de crédit de 8 500 000 \$ est garantie par la province du Nouveau-Brunswick; la marge de crédit de 1 500 000 \$ est garantie par des stocks de terrains ayant une valeur comptable totale de 1 965 571 \$.

Ainsi que le prescrit la *Loi sur la gouvernance locale*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2019, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Congés de maladie accumulés

La Ville offre un congé de maladie qui s'accumule à raison de huit heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein et de sept heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de cinq jours consécutifs avec un maximum de 12 jours par année.

Une évaluation actuarielle a été réalisée en conformité avec les normes CSP. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme les taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- augmentation de salaire annuelle est de 3,0 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 4,5 %;
- âge de la retraite est de 62; et
- estimation de l'utilisation nette du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Régime de retraite

Durant l'exercice, la Ville a versé 1 111 765 \$ (2018 - 1 100 967 \$) au régime de retraite. Les contributions de la Ville sont de 4,5 % à 11,5 % du salaire des employés, selon la catégorie de l'employé.

8. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la Ville est impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et des montants, le cas échéant, que la Ville pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers consolidés.

Durant l'année, la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a rendu un jugement contre la Ville dans un litige concernant les tarifs d'eau et égouts facturés à un propriétaire de parc de maisons préfabriquées dans la Ville depuis une vingtaine d'années. La Ville a donc fait les paiements requis selon ce jugement (note 22).

9. ENGAGEMENTS

La Ville s'est engagée à acheter son eau potable de la Ville de Moncton jusqu'en 2032. La Ville de Moncton charge la Ville chaque mois selon le nombre de mètres cube d'eau utilisée par la Ville selon les compteurs d'eau et selon le tarif annuel par mètre cube utilisé calculé annuellement par la Ville de Moncton.

La Ville s'est également engagée à acheter ses services d'eau et d'assainissement des eaux usées de la Commission des eaux usées du Grand Moncton. La Commission des eaux usées du Grand Moncton charge la Ville chaque trimestre selon un taux fixe unitaire calculé annuellement selon le nombre d'unités d'utilisation résidentielles et d'unités équivalentes au compteur.

La Ville s'est également engagée à partager 90 % des coûts de fonctionnement du Service de police régional de Codiac avec la Ville de Moncton et la Ville de Riverview jusqu'en 2032. En vertu de cet engagement, les services de police municipaux sont fournis par la Gendarmerie Royale du Canada ("GRC").

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

9. ENGAGEMENTS (suite)

La Ville s'est également engagée à acheter ses services d'enlèvement et d'élimination des ordures de Fero Waste and Recycling Inc. jusqu'en 2020. Le solde de l'engagement relatif à ce contrat s'établit à 264 322 \$ et sera payé au cours de la prochaine année.

La Ville s'est également engagée à acheter ses services de construction du nouveau complexe communautaire intergénérationnel de Pomerleau Inc., dont le projet est prévu achever en 2020. Une somme approximative de 9 392 000 \$ est prévue être déboursée au courant de la prochaine année pour terminer la construction.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Ville est exposée à ce risque relativement à sa dette à long terme qui porte intérêt à des taux d'intérêt fixes.

La direction est d'avis que la Ville n'est pas exposée à d'autres risques significatifs découlant de ses instruments financiers.

11. TRANSFERTS AUX RÉSERVES

Les transferts entre les fonds de réserve furent autorisés au conseil le 9 décembre 2019 par résolution à l'exception des transferts suivants : d'un montant de 110 700 \$ qui fut autorisé le 14 janvier 2019, d'un montant de 60 000 \$ qui fut autorisé le 11 février 2019, d'un montant de 333 482 \$ qui fut autorisé le 25 mars 2019, des montants de 148 000 \$ et 75 000 \$ qui furent autorisés le 24 juin 2019, d'un montant de 40 000 \$ qui fut autorisé le 23 septembre 2019 et d'un montant de 73 000 \$ qui fut autorisé le 15 octobre 2019.

12. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la Ville est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur la gouvernance locale* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2019

13. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS

La *Loi sur la gouvernance locale* exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et égouts soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2019	2018
2019 déficit	(2 700 816) \$	- \$
2018 excédent	79 760	79 760
2017 excédent	-	42 745
	(2 621 056) \$	122 505 \$

14. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Après la fin de l'année, l'épidémie du coronavirus ("COVID-19") a amené des gouvernements partout au monde à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et des distanciations sociales, ont perturbé les entités à l'échelle mondiale, entraînant un ralentissement économique. La durée et l'impact de l'épidémie COVID-19 sont inconnus pour le moment, ainsi que l'efficacité des interventions monétaires et fiscales des gouvernements et de la banque centrale visant à stabiliser les conditions économiques. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces évolutions ni l'impact sur la situation financière et les résultats financiers de la Ville dans les périodes futures. Les impacts de COVID-19 qui risquent d'être les plus significatifs pour la Ville sont les pertes de revenus futurs provenant des diverses installations récréatives de la Ville liées à leur fermeture ainsi que les pertes de revenus provenant des permis de construction.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019

16. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Équipement et machinerie	Véhicules	Bâtiments	Transports	Eau et égouts	Travaux en cours	Total 2019	Total 2018
COÛT										
Solde d'ouverture	26 556 364 \$	14 530 872 \$	5 422 693 \$	12 538 374 \$	64 164 809 \$	176 788 406 \$	120 505 674 \$	11 614 832 \$	432 122 024 \$	417 414 803 \$
Plus :										
Acquisitions de l'année	1 084 675	450 763	214 606	951 344	-	8 954 488	2 686 593	-	14 342 469	9 941 266
Dispositions de l'année	(26 800)	(8 112)	-	(590 264)	-	(625 042)	(187 316)	-	(1 437 534)	(2 155 966)
Variation nette des travaux en cours	-	-	-	-	-	-	-	17 552 733	17 552 733	6 921 921
Solde de clôture	27 614 239	14 973 523	5 637 299	12 899 454	64 164 809	185 117 852	123 004 951	29 167 565	452 579 692	432 122 024
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde d'ouverture	-	4 874 601	2 373 633	5 628 361	24 453 690	54 429 642	30 060 963	-	121 820 890	111 764 360
Plus :										
Amortissement de l'année	-	771 833	509 239	931 554	2 296 646	5 972 203	1 490 594	-	11 972 069	11 703 210
Amortissement cumulé sur dispositions	-	(8 112)	-	(440 344)	-	(473 981)	(132 766)	-	(1 055 203)	(1 646 680)
Solde de clôture	-	5 638 322	2 882 872	6 119 571	26 750 336	59 927 864	31 418 791	-	132 737 756	121 820 890
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	27 614 239 \$	9 335 201 \$	2 754 427 \$	6 779 883 \$	37 414 473 \$	125 189 988 \$	91 586 160 \$	29 167 565 \$	329 841 936 \$	310 301 134 \$

Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles louées de la Ville représentent des véhicules ayant un coût de 1 785 819 \$ (2018 - 1 785 819 \$) et de l'amortissement cumulé de 193 357 \$ (2018 - 116 014 \$).

Au cours de l'exercice, des immobilisations de transports de 1 778 022 \$ (2018 - 1 569 353 \$) et des immobilisations d'eau et égouts de 357 117 \$ (2018 - 117 093 \$) ont été reçues à titre de contributions des développeurs.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019

17. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transports	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2019 Consolidés	2018 Consolidés
Revenus									
Mandat d'imposition	7 245 384 \$	13 785 176 \$	17 027 814 \$	1 023 380 \$	2 086 188 \$	10 306 649 \$	- \$	51 473 591 \$	49 377 446 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	186 867	149 130	-	-	-	-	335 997	346 425
Ventes de services	-	-	-	-	-	1 552 191	11 161 611	12 713 802	12 299 550
Subvention de financement et de péréquation communautaire	149 718	284 855	351 861	21 147	43 088	212 976	-	1 063 645	1 053 001
Intérêts gagnés	55 222	105 066	129 781	7 800	15 893	78 554	20 151	412 467	418 415
Autres	58 115	743 905	4 458 123	8 209	481 324	11 691 238	506 158	17 947 072	7 792 338
	7 508 439	15 105 869	22 116 709	1 060 536	2 626 493	23 841 608	11 687 920	83 946 574	71 287 175
Dépenses									
Salaires et bénéfices	2 488 967	5 463 467	3 433 169	-	1 231 622	4 338 690	2 771 588	19 727 503	19 245 539
Biens et services	3 179 142	6 562 611	4 557 058	1 155 561	1 107 262	3 141 140	5 722 589	25 426 363	24 422 643
Amortissement	774 783	634 929	6 958 152	-	3 469	1 887 835	1 712 901	11 972 069	11 703 210
Intérêts	434 344	187 893	1 174 690	-	-	350 460	900 764	3 048 161	3 129 815
Autres	597 898	(775)	32 806	-	-	(42 331)	3 352 343	3 939 941	818 141
	7 475 134	12 848 125	16 155 875	1 155 561	2 342 353	9 675 794	14 460 185	64 113 027	59 319 348
Excédent (déficit) de l'année	33 305 \$	2 257 744 \$	5 960 834 \$	(95 025) \$	283 140 \$	14 165 814 \$	(2 772 265) \$	19 833 547 \$	11 967 827 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

18. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonctionnement général	Capital général	Fonctionnement eau et égouts	Capital eau et égouts	Parc industriel	Fonds de réserve	Total
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2019	623 604 \$	28 941 022 \$	(2 700 816) \$	3 023 700 \$	(314 462) \$	467 156 \$	30 040 204 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel							
Excédent d'avant-dernière année	(511 159)	-	(42 745)	-	-	-	(553 904)
Élimination des transferts entre fonds							
Fonds de réserve de fonctionnement général	(289 000)	-	-	-	-	289 000	-
Fonds de réserve capital général	2 643 182	(2 186 000)	-	-	-	(467 182)	-
Transferts entre fonds	6 216 069	(6 216 069)	759 660	(759 660)	-	-	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et égouts	-	-	(19 000)	-	-	19 000	-
Fonds de réserve capital d'eau et égouts	-	-	288 000	(288 000)	-	(23 000)	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	6 300 083	(6 300 083)	1 850 000	(1 850 000)	-	-	-
Élimination d'un revenu interne	1 600 000	-	(1 600 000)	-	-	-	-
Dépense d'amortissement des immobilisations	-	(10 478 006)	-	(1 490 594)	-	-	(11 968 600)
Contributions en immobilisations des développeurs	-	1 778 022	-	357 117	-	-	2 135 139
Dépenses reclassées aux immobilisations corporelles	192 731	-	-	-	-	-	192 731
Argent reçu au lieu de terrain d'utilité publique, inscrit comme revenu différé	-	-	-	-	-	(3 112)	(3 112)
Achat de terrain d'utilité publique	-	(40 000)	-	-	-	40 000	-
Perte sur disposition d'immobilisations	-	(345 318)	-	(37 013)	-	-	(382 331)
Surplus (déficit) annuel des autres entités consolidées	151 962	(3 469)	(63 605)	-	288 532	-	373 420
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2019	16 303 868	(23 790 923)	1 172 310	(4 045 150)	288 532	(135 294)	(10 206 657)
Excédent (déficit) pour l'année 2019 selon les normes CSP	16 927 472 \$	5 150 099 \$	(1 528 506) \$	(1 021 450) \$	(25 930) \$	331 862 \$	19 833 547 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019

19. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve fonctionnement général	Réserve capital général	Réserve fonctionnement eau et égouts	Réserve capital eau et égouts	Terrains d'utilité publique	Total 2019	Total 2018
Actifs et excédent accumulé	2 433 874 \$	9 356 800 \$	621 736 \$	2 263 240 \$	137 080 \$	14 812 730 \$	14 345 574 \$
Revenus							
Intérêts	60 893	202 989	14 332	49 876	3 772	331 862	222 763
Contribution du fonds de fonctionnement général	547 000	2 643 182	-	-	-	3 190 182	3 434 577
Contribution du fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	56 000	288 000	-	344 000	656 500
Vente de terrain	-	-	-	-	-	-	4 131
Argent reçu au lieu de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	3 112	3 112	3 400
	607 893	2 846 171	70 332	337 876	6 884	3 869 166	4 321 371
Dépenses							
Transfert au fonds de fonctionnement général	836 000	-	-	-	-	836 000	326 500
Transfert au fonds de capital et d'emprunt général	-	2 186 000	-	-	-	2 186 000	2 557 000
Transfert au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	75 000	-	-	75 000	117 500
Transfert au fonds de capital des services d'eau et d'égouts	-	-	-	265 000	-	265 000	1 845 000
Achat de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	40 000	40 000	-
	836 000	2 186 000	75 000	265 000	40 000	3 402 000	4 846 000
Excédent (déficit) de l'année	(228 107) \$	660 171 \$	(4 668) \$	72 876 \$	(33 116) \$	467 156 \$	(524 629) \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

20. INFORMATION SUR ENTITÉS CONTROLÉES

	Ville de Dieppe	Expansion Dieppe Inc.	Gestion 1604 Inc.	Total 2019	Total 2018
Actifs	347 233 022 \$	3 704 837 \$	7 591 277 \$	358 529 136 \$	337 189 847 \$
Passifs	89 199 729	849 454	7 565 060	97 614 243	96 108 501
Excédent accumulé	258 033 293	2 855 383	26 217	260 914 893	241 081 346
Revenus	81 623 136	1 884 140	439 298	83 946 574	71 287 175
Dépenses	62 163 009	1 512 332	437 686	64 113 027	59 319 348
Excédent pour l'année	19 460 127 \$	371 808 \$	1 612 \$	19 833 547 \$	11 967 827 \$

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers consolidés.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

21. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau et égouts	Amortissement immobilisations corporelles	Revenus Internes	Excédent/déficit avant-dernière année	Transferts	Transferts entités consolidées	Total
Revenus								
Mandat d'imposition	51 473 691 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	51 473 591 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	338 083	-	-	-	-	-	-	338 083
Ventes de services	1 545 050	10 905 262	-	-	-	-	-	12 450 312
Autres revenus de provenance interne	588 200	1 600 000	-	(1 600 000)	-	-	-	588 200
Subvention de financement et de péréquation communautaire	1 063 645	-	-	-	-	-	-	1 063 645
Transferts des réserves aux fonds de fonctionnement	746 000	224 000	-	-	-	(970 000)	-	-
Intérêts gagnés	75 000	20 000	-	-	-	-	-	95 000
Contribution Expansion Dieppe Inc.	147 504	63 826	-	-	-	-	(211 330)	-
Excédent d'avant-dernière année	511 159	116 053	-	-	(627 212)	-	-	-
	56 488 232	12 929 141	-	(1 600 000)	(627 212)	(970 000)	(211 330)	66 008 831
Dépenses								
Services d'administration générale	6 789 063	-	-	-	-	-	-	6 789 063
Services de protection	14 323 222	-	-	(1 600 000)	-	-	-	12 723 222
Services de transports	8 055 479	-	-	-	-	-	-	8 055 479
Services d'hygiène du milieu	1 123 079	-	-	-	-	-	-	1 123 079
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire	2 288 331	-	-	-	-	-	-	2 288 331
Services récréatifs et culturels	7 856 540	-	-	-	-	-	-	7 856 540
Approvisionnement en eau	-	5 050 338	-	-	-	-	-	5 050 338
Collectage et évacuation des eaux d'égouts	-	3 882 795	-	-	-	-	-	3 882 795
Intérêts sur la dette à long terme	2 107 298	939 900	-	-	-	-	-	3 047 198
Paiements de la dette à long terme	6 229 702	1 850 100	-	-	-	(8 079 802)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux fonds de capital	-	1 008 700	-	-	-	(1 008 700)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux réserves	1 447 000	124 000	-	-	-	(1 571 000)	-	-
Transfert au fonds de capital général	6 265 887	-	-	-	-	(6 265 887)	-	-
Déficit de l'avant-dernière année	-	73 308	-	-	(73 308)	-	-	-
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	2 631	-	-	-	-	-	-	2 631
	56 488 232	12 929 141	-	(1 600 000)	(73 308)	(16 925 389)	-	50 818 676
Excédent (déficit)	- \$	- \$	- \$	- \$	(563 904) \$	16 955 389 \$	(211 330) \$	15 190 155 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

22. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES

	2019 Budget	2019 Réal	2018 Réal
Revenus			
<i>Prestations de services à d'autres gouvernements</i>			
Autres municipalités			
Feu	180 000 \$	186 867 \$	189 371 \$
Province du Nouveau-Brunswick			
Rues et chemins	142 083 \$	138 267 \$	139 363 \$
Peinture des lignes sur chaussées	16 000	10 863	17 691
	158 083 \$	149 130 \$	157 054 \$
<i>Ventes de services</i>			
Arénas	784 700 \$	766 078 \$	787 201 \$
Centre aquatique et sportif	588 300	640 184	627 557
Programmes	158 050	131 215	121 977
Location de terrains sportifs	14 000	14 714	13 807
Eau	5 565 101	5 637 453	5 437 251
Réseau d'assainissement	5 154 561	5 232 843	5 088 246
Connections, services et autres	107 600	218 142	144 802
Intérêts gagnés	78 000	73 173	78 709
	12 450 312 \$	12 713 802 \$	12 299 550 \$
<i>Autres revenus de provenance interne</i>			
Permis de construction et autres permis	345 500 \$	602 856 \$	482 145 \$
Amendes			
Arrêté municipal	18 000	30 478	26 475
Loyers - matériel et immeuble	195 000	269 814	263 801
Divers	29 700	265 082	283 390
	588 200 \$	1 168 230 \$	1 055 811 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

22. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
Dépenses			
<i>Services d'administration générale</i>			
Services législatifs			
Maire	46 024 \$	46 582 \$	36 117 \$
Conseillers	175 372	158 185	132 545
Autres	30 500	22 995	27 532
	<u>251 896</u>	<u>227 762</u>	<u>196 194</u>
Administration			
Greffier	246 599	247 752	239 885
Directeur	1 611 174	1 608 846	1 459 154
Immeubles	594 456	614 988	605 803
Avocat	210 000	314 273	163 810
Autres	1 659 081	1 291 673	920 891
	<u>4 321 310</u>	<u>4 077 532</u>	<u>3 389 543</u>
Gestion des finances			
Administration	217 808	215 674	202 760
Comptabilité	255 169	249 794	261 930
Vérification externe	50 000	56 354	40 152
	<u>522 977</u>	<u>521 822</u>	<u>504 842</u>
Services courants			
Coût d'évaluation	612 830	612 830	587 881
Autres services d'administration générale			
Congrès	13 000	11 555	13 995
Primes d'assurance responsabilité civile	217 000	216 608	213 106
Subvention - Théâtre Capitol	75 000	75 000	83 430
Subvention - autres	760 050	512 702	520 890
Autres	15 000	7 565	10 286
Amortissement des immobilisations corporelles	-	774 783	748 670
	<u>1 080 050</u>	<u>1 598 213</u>	<u>1 590 377</u>
	<u>6 789 063 \$</u>	<u>7 038 159 \$</u>	<u>6 268 837 \$</u>

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

22. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2019 Budget	2019 Réal	2018 Réal
<i>Services de protection</i>			
Service de police			
Contrat GRC et coûts municipaux	5 525 622 \$	5 525 622 \$	5 460 857 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	441 102	330 300	410 390
Service de lutte contre les incendies	4 871 066	4 567 791	4 555 834
Enquêtes sur les incendies et prévention	10 000	8 269	9 333
Poste et bâtiment	456 500	388 227	422 727
Matériel de lutte contre les incendies	628 500	401 220	405 469
Formation	75 000	93 013	145 939
	6 482 168	5 788 820	5 949 692
Mesures d'urgence	6 000	920	5 375
<i>Autres</i>			
Inspection de construction	347 566	357 186	331 688
Application des arrêtés	269 187	260 422	249 205
Protection des animaux	2 500	2 929	1 767
Destruction des insectes et parasites	90 179	90 179	85 900
Amortissement des immobilisations corporelles	-	634 929	583 437
Gain sur disposition des immobilisations corporelles	-	(775)	(1 588)
	709 432	1 344 870	1 250 409
	12 723 222 \$	12 660 232 \$	12 666 333 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 31 décembre 2019

22. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2019 Budget	2019 Réal	2018 Réal
<i>Services de transports</i>			
<i>Services communs</i>			
Administration	382 659 \$	417 434 \$	358 972 \$
Formation et perfectionnement	17 700	17 708	24 205
Génie civil, planification, surveillance	796 918	800 695	808 490
Matériel général	129 571	87 446	138 382
Ateliers et autres bâtiments	1 232 356	1 124 534	1 099 422
	2 559 204	2 447 817	2 429 471
<i>Chemins et routes</i>			
Entretien au cours de l'été	1 736 973	1 637 774	1 478 229
Trottoirs	68 000	32 465	25 551
Égouts pluviaux et fossés de drainage	72 800	101 584	71 104
Enlèvement de la neige et de la glace	1 406 233	1 625 141	1 453 740
	3 284 006	3 396 964	3 028 624
<i>Éclairage des rues</i>			
	485 000	503 703	493 731
<i>Services relatifs à la circulation</i>			
Indicateurs des rues	33 440	28 786	41 484
Traçage des voies de circulation	51 829	51 297	26 768
Signaux routiers	79 500	65 924	104 011
	164 769	146 007	172 263
<i>Transport en commun</i>			
	1 562 500	1 495 736	1 437 465
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>			
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	6 958 152	6 764 205
	-	32 806	48 703
	-	6 990 958	6 812 908
	8 055 479 \$	14 981 185 \$	14 374 462 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

22. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
<i>Services d'hygiène du milieu</i>			
Dépotoirs et enlèvement des ordures	1 123 079 \$	1 155 561 \$	1 144 502 \$
<i>Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire</i>			
Commission d'urbanisme	38 133 \$	18 612 \$	37 460 \$
Planification et développement	583 637	544 759	518 125
Remembrement foncier et réserve foncière	123 000	155 550	145 706
Expansion Dieppe Inc.	1 152 227	1 290 358	1 255 893
Commission de développement économique	152 084	149 100	149 101
Plan de développement durable	161 250	87 986	61 052
Embellissement et amélioration de terrains	78 000	92 519	73 956
Amortissement des immobilisations corporelles	-	3 469	2 386
Baisse de valeur sur stocks de terrains	-	-	39 413
	2 288 331 \$	2 342 353 \$	2 283 092 \$
<i>Services récréatifs et culturels</i>			
Administration	636 275 \$	619 818 \$	615 525 \$
Centres communautaires	977 097	750 853	507 430
Centre aquatique et sportif	1 595 550	1 710 127	1 632 016
Arénas	1 668 491	1 564 697	1 482 925
Parcs et terrains de jeux	2 455 850	2 485 312	2 411 342
Autres services récréatifs	495 282	346 045	445 335
Formation et perfectionnement	8 600	2 978	17 740
Bibliothèque	19 395	19 431	19 396
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 887 835	1 906 608
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(61 762)	43 732
	7 856 540 \$	9 325 334 \$	9 082 049 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

22. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2019 Budget	2019 Réal	2018 Réal
<i>Approvisionnement en eau</i>			
Administration	527 387 \$	560 060 \$	489 567 \$
Règlement judiciaire (note 8)	-	1 823 431	-
Conduite et distribution	2 054 312	1 947 563	1 970 167
Force motrice et pompage	274 639	277 752	282 475
Achat d'eau	2 075 000	1 878 036	1 756 177
Test source d'eau	-	107 701	6 057
Facturation et perception	119 000	118 044	138 893
Amortissement des immobilisations corporelles	-	856 450	848 952
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	18 506	26 939
	5 050 338 \$	7 587 543 \$	5 519 227 \$
<i>Collectage et évacuation des eaux d'égouts</i>			
Administration	249 906 \$	267 039 \$	233 715 \$
Règlement judiciaire (note 8)	-	1 491 899	-
Système de collectage des eaux d'égouts	1 020 362	1 025 246	1 149 395
Stations de relèvement des eaux d'égouts	45 327	42 740	26 639
Épuration et évacuation des eaux d'égouts	2 461 200	2 163 508	2 443 269
Facturation et perception	106 000	106 488	122 121
Amortissement des immobilisations corporelles	-	856 451	848 952
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	18 507	26 940
	3 882 795 \$	5 971 878 \$	4 851 031 \$
<i>Services financiers - général</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	1 668 000 \$	1 713 043 \$	1 727 985 \$
Emprunt - hôtel de ville			
Intérêts - long terme	439 298	434 344	458 222
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	2 631	2 631	-
	2 109 929 \$	2 150 018 \$	2 186 207 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

22. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2019 Budget	2019 Réal	2018 Réal
<i>Services financiers - eau</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	640 600 \$	603 384 \$	631 454 \$
<i>Services financiers - égouts</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	299 300 \$	297 380 \$	312 154 \$

